

Réunion du conseil municipal

du 22 mai 2015

Présents: Digue C, Jagault D, Lassalle T, Bourdeau B, Croixmarie C, Clément R, Chollet D, Maleuvre V, Neveu L, Prime E.

Absents excusés : Hamon M, Barrel B, Etendard J-P, Cottier C avec pouvoir à Digue C.

Absent : Lurton J-P

Présentation du PEDT (Projet Educatif De Territoire)

Présenté par Liliane Neveu membre de la commission scolaire

Mme Neveu explique au conseil que pour continuer à prétendre à l'aide de l'état concernant les TAP (Temps Activité Périscolaire), il faut présenter à divers organismes de l'état (Inspection Académique, organismes sociaux...) un dossier complet du temps passé à l'école avec les horaires et activités de chacun (qui organise les TAP? qui s'occupe des enfants?...). Après présentation de ce dossier le conseil le valide. - Vote Pour: 11

Délibération pour heures supplémentaires

Présenté par Thierry Lassalle référent personnel municipal

La Trésorerie de Bain-de-Bretagne nous a demandé de lister les différents emplois de la Mairie, étant susceptibles de réaliser des heures supplémentaires. Après délibérations le Conseil Municipal a décidé de nommer tous les emplois de la collectivité.

Vote Pour: 11

Délibération pour la mise sous plis des Élections Cantonales

La commune de Lalleu a signé une convention avec la commune de Bain de Bretagne afin de pouvoir procéder à la rémunération des agents ayant effectué la mise sous pli de la propagande électorale lors des élections cantonales. Cette convention prévoit différents tarifs en fonction de la mise sous enveloppes pour le premier et le deuxième tours. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a décidé de réattribuer cette dotation aux agents communaux ayant réalisé ces mises sous plis. - Vote Pour: 11

INFORMATIONS DIVERSES

Infos bourg

Le dossier est en attente de papiers nécessaires pour indiquer la finition des travaux et pour pouvoir ensuite le transmettre auprès de la Com.Com pour bénéficier du fond de concours. Les barrières de sécurité de l'école endommagées vont être remplacées par l'entreprise T.P.B. mais il n'y a plus de stock !! Donc on attend ! La prise en charge du montant est faite par l'entreprise qui a endommagé les barrières montant 1716 € TTC.

Jeux salle multifonction

L'entreprise S.M.V.D. effectuera les travaux de mise en place la dernière quinzaine de juin.

Réfection de route

Nous avons contacté Mme Coyac, du Conseil Général, afin que celle-ci nous conseille sur la réfection de routes. Nous avons donc demandé rendez-vous avec des entreprises afin d'échanger avec eux et de voir ce qu'elles nous proposent. Des entretiens ont déjà eu lieu et nous attendons leur offre. Courant juin la commission voirie et la commission d'appel d'offre se réunira pour étudier toutes les propositions.

Dégradations successives des toilettes

Plusieurs dégradations ont été constatées et ce depuis un moment. Christine Digue a pris l'initiative de fermer l'endroit temporairement. D'autres faits de vandalisme ont également été constatés. La gendarmerie de Bain de Bretagne en est à chaque fois informée.



Règlement intérieur

Le mercredi 20 mai le règlement a été commenté en présence des employés municipaux, de Christine Digue et de Thierry Lassalle. Après approbation de chacun, le règlement sera présenté à la commission paritaire du CDG 35 courant juin.

Dès retour de ce document, il sera signé par chaque personne travaillant sur la commune et mis en application.

Commémoration du 10 mai

Petit rappel de l'engagement du conseiller: être présent aux commémorations. Il a été remarqué un manque de conseillers important lors de la dernière commémoration du dimanche 10 mai 2015 (seul 6 conseillers étaient présents sur 15).

A noter également

Pour les élections à venir les conseillers absents le jour de vote seront en charge de trouver leur remplaçant (pour info les prochaines Élections Régionales auront lieu les 6 et 13 Décembre 2015).

PLU Plan Local Urbanisme

Notre commune ne possède aucun document d'urbanisme, il y a eu différentes ébauches de faite. La première date de 2005, puis arrêt suite au dépôt de bilan de la société entreprenante. Le précédent conseil a recommencé un dossier en janvier 2013 par le cabinet Descamps de La Guerche-de-Bretagne, le conseil n'a pas souhaité continuer vue le projet de la Communauté de Commune de réaliser un PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunale). Aucun document n'a donc été validé mais il a quand même coûté à la commune 28.120,82€ et il y a eu une subvention du Conseil Général en 2008 de 7000€.

A ce jour la ComCom est donc en lancement de projet .Une réunion d'information et d'échange est donc organisée le mardi 23 juin à Tresboeuf. Cette réunion est adressée à tout le conseil municipal et il est important d'y assister afin de comprendre les enjeux de faire un PLUI.

Local jeunes

Le Conseil Municipal a étudié la demande de plusieurs jeunes de la commune pour un espace d'accueil les concernant. Après discussion, il s'avère que notre commune ne dispose d'aucun local adéquat pour ce projet. Par contre, nous prenons en compte cette demande pour les projets à venir.

Prochain Conseil Municipal : vendredi 19 juin